



Votre protection santé et prévoyance PRAGA

La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités



La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités

Sommaire

- Qui sommes nous
- Le régime PRAGA
- Vos garanties santé
- Vos remboursements Santé
- Vos Services
- Votre extranet
- Quoi de neuf pour 2024

Le nouveau produit PRAGASENIOR

Tarifs 2024

Votre protection sociale



Qui sommes nous

La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités

Qui
sommes
nous ?

Votre protection sociale

PRAGA

association loi de 1901 de type
"loi Madelin"



Santé et Prévoyance

PRAGA est une association de prévoyance.

Ses missions :

- Souscrire et gérer au profit exclusif des agents généraux d'assurances en activité et retraités et de leurs ayants droit, des contrats d'assurance de groupe
- PRAGA consacre également près de **8%** de son budget à l'**action sociale** au profit des agents.

Votre protection sociale



Le régime Praga

Les assurés au régime PRAGA

Le régime PRAGA

Un régime solidaire

Le contrat PRAGA 100 est piloté par l'association PRAGA au bénéfice des agents généraux :

- Il offre une mutualisation entre les actifs et les retraités.
- Il comporte un dispositif de retour des excédents qui a été négocié avec un pool d'assureurs au bénéfice des assurés PRAGA.
- L'association a instauré un dispositif de **taux d'appel** permettant de piloter l'évolution des cotisations appelés aux assurés (l'association prend en charge le différentiel entre le taux d'appel et le taux contractuel soit 4,7 M€ en 2022).

Taux
appel 78%

Par rapport au tarif contractuel, cela représente une **réduction de près de 20%**

Votre protection sociale



**Vos garanties
santé**

Votre protection sociale

Vos
garanties
Santé

Le contrat PRAGA 100 %

Il couvre les frais médicaux restant à votre charge, après remboursements effectués par le régime maladie de base (à hauteur de 100% de la base de remboursement de la sécurité sociale).

Tous les membres de votre famille sont couverts : conjoint (marié, pacsé ou concubin) et enfants à charge jusqu'à leurs 28 ans s'ils sont étudiants ou s'ils sont primo demandeurs d'emploi.

PRAGA 100%
est un contrat
Responsable



PRISE EN CHARGE GLOBALE
(régime de base + Praga)
Effectuée dans la limite de 100 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale.



HOSPITALISATION
Remboursements jusqu'à 145 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale ; forfait hospitalier ; chambre particulière (33.77 € par jour).



PRÉVENTION
Prise en charge de la vaccination contre la grippe saisonnière.



APPAREILLAGES
L'optique, l'auditif, appareillages et prothèses diverses (hors prothèses dentaires) : 100 % du prix limite de vente.

Votre protection sociale

Améliorer ses garanties

Vos garanties peuvent être complétées par la gamme **SUP PRAGA**.

Vous pouvez souscrire à SUP-PRAGA dès votre adhésion au PRAGA 100 % ou postérieurement (75 ans maximum). Votre adhésion n'est soumise à aucun questionnaire médical, quelle que soit l'option choisie.



L'ADHÉSION

n'exige aucun questionnaire médical à l'entrée, quelle que soit l'option.



ASSISTANCE

Vous bénéficiez de services d'assistance pour vous simplifier la vie en cas d'imprévu.



APPAREILLAGES

PRAGA rembourse les frais optiques, auditifs et certains frais dentaires sur la base de forfaits.



MÉDECINES DOUCES

Un forfait dédié aux médecines douces est également prévu.

Votre protection sociale

Vos remboursements santé



La protection sociale des AGA – Vos remboursements



Vos Remboursements

PRAGA a confié la gestion des prestations santé à TESSI

Pour obtenir un devis ou pour toutes questions, vous disposez de votre **ESPACE ASSURÉ – MES REMBOURSEMENTS** accessible sur www.praga-assurances.fr

Vos services disponibles sur votre espace :

- Imprimer ma carte de tiers payant,
- Consulter mes décomptes et mes courriers
- Transmettre ses documents
- Simuler un remboursement

TESSI est également joignable :



01 81 69 36 30



gestion.clients@tg-assur.fr

La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités



Vos Services

La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités

Le service ANGEL

Le service ANGEL vous accompagne au quotidien : vous avez besoin de conseils de santé, vous cherchez une aide aux démarches administratives, n'attendez plus et rendez-vous sur le site www.angel.fr.

Une équipe de professionnels de santé vous répond en ligne par chat ou par téléphone.

Le dispositif est inclus dans les garanties du contrat PRAGA 100%, ainsi tous les assurés PRAGA en bénéficient, profitez-en !



Le chat, un moyen simple et décomplexé pour poser ses questions!

- Un chat disponible 24h/24 pour poser sa question avec une réponse en asynchrone
- Avec la réponse écrite, le patient a un support matériel qu'il peut lire, conserver, relire et faire lire à ses proches s'il le souhaite.



Pour soi et ses proches !

- Si vous vous posez une question concernant une opération d'un proche par exemple, l'équipe Angel vous répond
- Utile en famille, mais aussi avec des amis lors d'un weekend...



La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités

Un service gratuit de téléconsultation :

Les + du service :

- Par téléphone 24/7
- www.angel.fr : rendez-vous en ligne, géolocalisation des pharmacies les plus proches, ordonnance en ligne
- Médecins généralistes, orientation vers des spécialistes (cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie, ORL, rhumatologie)
- Protégé par le secret médical



PAR TÉLÉPHONE

3633



PAR VIDÉO

Via le site
Angel.fr

La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités

Un réseau de soins : ITELIS



Qu'est ce que c'est ?

ITELIS est un réseau de plus de 9 000 professionnels de santé qui vous permet d'accéder à des soins de qualité à tarif négocié :

- En optique, **40% en moyenne d'économie** sur les verres,
- En dentaire, jusqu'à **15% d'économie** sur les prothèses les plus fréquentes,
- En audiologie, **15% en moyenne d'économie** sur les aides auditives,
- Dans la gamme bien-être, des économies réalisées chez de nombreux diététiciens, psychologues et ostéopathes/chiropracteurs partenaires.

Comment profiter des partenaires d'ITELIS ?

1. Localisez le partenaire le plus proche depuis votre [Espace personnel](#)
2. Présentez au partenaire ITELIS votre carte de Tiers payant

Votre protection sociale



Votre extranet

Simplifier votre usage

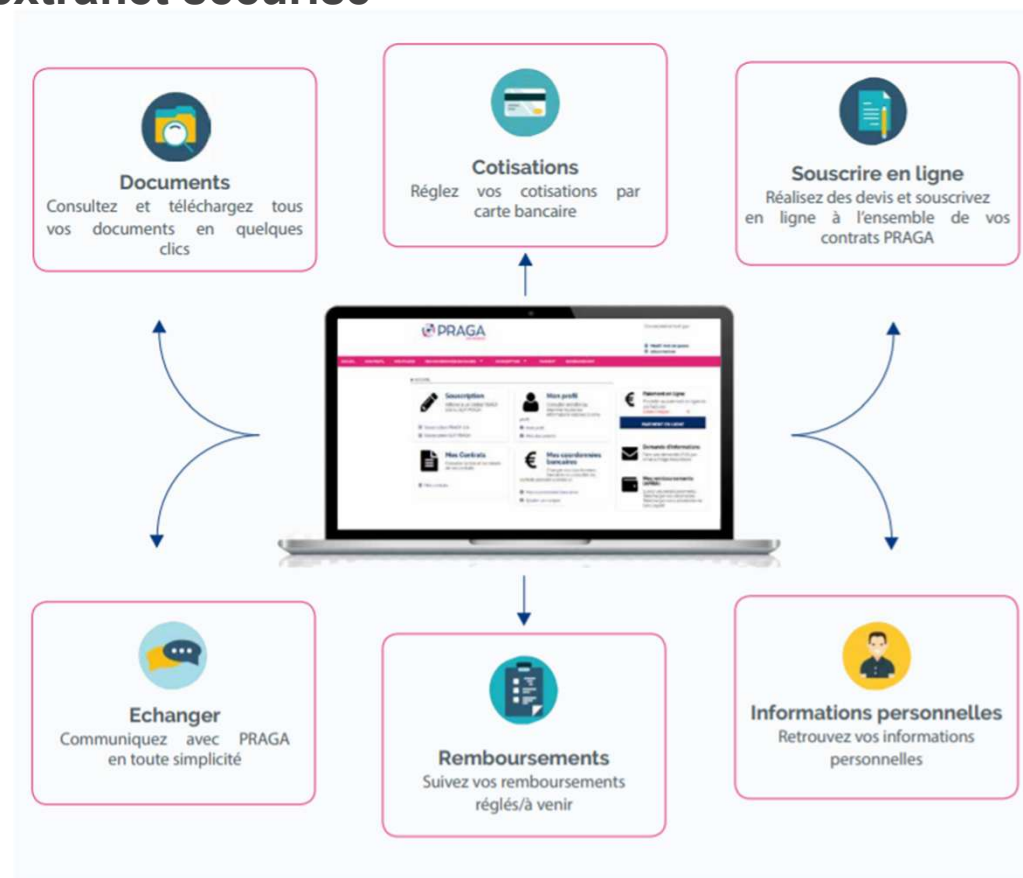


Votre extranet

Pour accéder simplement à vos informations, remboursements, duplicata, connectez-vous à votre nouvel extranet sécurisé

Inscrivez vous depuis le site praga-assurances.fr et vous accéderez à :

- Consultation de vos relevés de cotisations,
- Consultez vos remboursements santé
- Télécharger votre carte de tiers payant
- Paiement en ligne de vos cotisations,
- Consultation de vos attestations Madelin
- Messagerie en ligne pour communiquer vos demandes d'informations et changements de situations
- Souscription en ligne à nos offres complémentaires



Votre protection sociale



**Quoi de neuf en
2024**

La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités



Le nouveau produit PRAGASENIOR

Pourquoi refondre le contrat santé des agents retraités

- Un produit « Retraité » 100 % fortement déficitaire

Un S/C > 120 % mutualisé avec le produit « Actif 100% » pour pouvoir maintenir un équilibre technique global

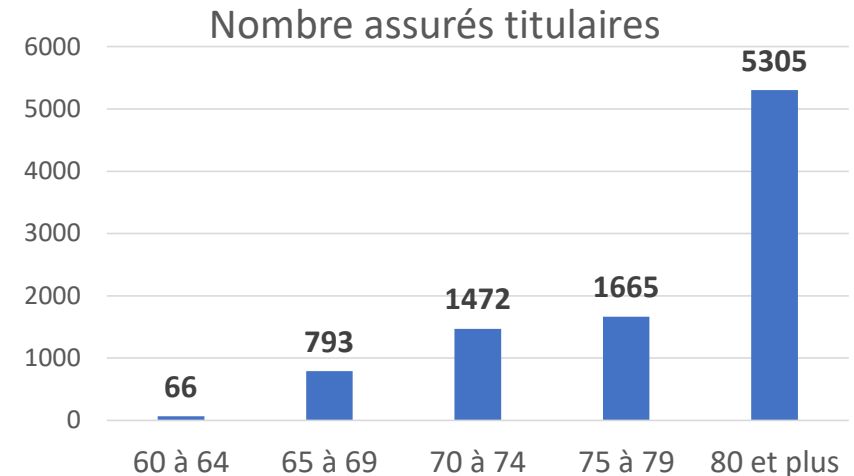
	S/C 2021
Age 75 à 79 ans	110%
Age 80 et +	125%

- Une pyramide des âges déséquilibrées

75 % des titulaires ont plus de 75 ans

- Un taux de recrutement insuffisant des jeunes retraités

moins de 50% des agents qui cessent leur activité adhèrent au contrat PRAGA retraité



Données 2022

Un nouveau produit PRAGA SENIOR

- Des garanties santés inchangées
- Trois niveaux de couvertures au choix 100%, 200% ou 300%
- Un tarif selon l'âge du souscripteur

Exemple de tarifs

Formule 100%			Formule 200%			Formule 300%		
Tarif annuel			Tarif annuel			Tarif annuel		
Profil	PRAGA SENIOR	PRAGA actuel *	Profil	PRAGA SENIOR	PRAGA actuel *	Profil	PRAGA SENIOR	PRAGA actuel *
Individuel 62 ans	790 €	1 052 €	Individuel 62 ans	1 112 €	1 374 €	Individuel 62 ans	1 468 €	1 734 €
Couple (Titulaire 62 ans)			1 426 €	1 696 €	Couple (Titulaire 62 & conjoint 60 ans)	2 138 €	2 416 €	
Individuel 64 ans	830 €	1 052 €	Individuel 64 ans	1 154 €	1 374 €	Individuel 64 ans	1 514 €	1 734 €
Couple (Titulaire 64 ans)			1 476 €	1 696 €	Couple (Titulaire 64 & conjoint 62 ans)	2 196 €	2 416 €	
Individuel 67 ans	894 €	1 052 €	Individuel 67 ans	1 220 €	1 378 €	Individuel 67 ans	1 584 €	1 743 €
Couple (Titulaire 67 ans)			1 545 €	1 704 €	Couple (Titulaire 67 & conjoint 65 ans)	2 270 €	2 434 €	
Individuel 75 ans	1 089 €	1 052 €	Individuel 75 ans	1 466 €	1 438 €	Individuel 75 ans	1 832 €	1 805 €
Couple (Titulaire 75 ans/conjoint 72 ans)			1 817 €	1 789 €	Couple (Titulaire 75 ans/conjoint 72 ans)	2 563 €	2 536 €	
Individuel 85 ans	1 394 €	1 052 €	Individuel 85 ans	1 815 €	1 480 €	Individuel 85 ans	2 184 €	1 845 €
Couple (Titulaire 85 ans/conjoint 81 ans)			2 218 €	1 909 €	Couple (Titulaire 85 ans/conjoint 81 ans)	2 955 €	2 639 €	

*sur la base de 60 000 points RCO

*sur la base de 60 000 points RCO

*sur la base de 60 000 points RCO

La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités



Tarifs 2024

La protection sociale des Agents généraux d'assurances retraités

Renouvellement
2024

La croissance des dépenses conjugués à la dérive du portefeuille nécessite de réviser à la hausse les primes :

- Hausse de 2% des cotisations du PRAGA100% à compter du 1er janvier 2024* soit un niveau qui reste bien inférieur à ceux annoncés par les Compagnies sur les contrats individuels & collectifs.

Si vous êtes également adhérent au contrat SUP PRAGA, la croissance du coût des dépenses de santé et les renforts de garantie en dentaire et optique impliquent également une évolution tarifaire (Pour rappel, le tarif n'a pas été révisé depuis 2018) :

- Hausse de 4% des cotisations du SUP-PRAGA 200% à compter du 1er janvier 2024

- Hausse de 15% des cotisations du SUP-PRAGA 300%

** hors révision du point retraite RCO*



Merci de votre attention

